

L'ACTU DU MOMENT : LE CONCOURS PHOTOS

Lancement de la troisième édition du concours photos, dont le thème cette année est :

«**Ma ruralité heureuse, lieux de vie en Moselle**»

Il s'agit d'observer et partager des situations de vie, des initiatives humaines, des paysages naturels ou bâtis, qui participent à une ruralité heureuse, qu'elle soit vécue ou rêvée. Notre département propose une diversité d'espaces ruraux que nous traversons ou dans lesquels nous vivons, sans que nous prenions le temps d'en observer les qualités.

Quel regard portez-vous sur la vie rurale dans notre département ? Partagez votre point de vue sur votre perception d'une ruralité heureuse en Moselle.

Le concours se déroule jusqu'au 19 septembre 2021. Les lauréats seront récompensés ! Alors n'hésitez pas, participez en nous envoyant vos plus beaux clichés sur le site internet dédié au concours : <https://concours.caue57.com/>

Photos du concours 2020



> Editorial

Madame, Monsieur,
Chers adhérents,

Cette première lettre d'informations de l'année est l'occasion de vous rappeler que le CAUE de la Moselle est toujours à vos côtés pour vous aider dans la réalisation de vos projets, et ce malgré la crise sanitaire qui se prolonge. Qu'il s'agisse de constructions publiques, de centres-bourgs, d'espaces publics, de plantations, de biodiversité, de campagnes de ravalement de façades, ou encore de documents d'urbanisme... Et pour faire face à l'accroissement des demandes des collectivités et à l'augmentation du nombre des adhérents, l'équipe a été renforcée avec l'arrivée d'un nouvel architecte-conseiller en ce début d'année.

Les actions pédagogiques ne sont pas oubliées ; au mois de juin, un jury se réunira pour déterminer les trois maquettes lauréates du concours «Imagine ton cadre de vie idéal», au mois de juillet les élèves de huit classes des circonscriptions de Boulay et Rombas présenteront la restitution de leur travail sur le thème «Quel territoire pour demain ?» et en septembre, tous les enseignants et leurs élèves sont invités à participer à la manifestation «Les Enfants du Patrimoine».

Je tiens à remercier une nouvelle fois le Conseil d'Administration pour son implication, mais également toute l'équipe du CAUE pour son attachement à rendre notre département toujours plus attractif !

Prenez soin de vous.

La Présidente du CAUE
Conseillère Départementale

Madame, Monsieur,

L'augmentation du nombre des adhérents, et la demande toujours plus forte en matière de conseils, renforcent la présence du CAUE de la Moselle auprès des collectivités du département.

À titre d'exemple, le CAUE s'est engagé dans le programme «Petites Villes de Demain», dont l'objectif est de donner aux élus des communes de moins de 20 000 habitants les moyens de concrétiser leurs projets de territoire. La mission du CAUE est d'apporter aux communes qui le souhaitent, une vision globale des problématiques urbaines, architecturales, paysagères et de proposer des leviers d'actions, de redéfinition et de revitalisation de leur cadre de vie.

Le CAUE propose également, par le biais de ses actions de sensibilisation, de vous faire découvrir toute la richesse et la diversité du patrimoine mosellan.

Deux expositions sur ce thème sont désormais disponibles et peuvent être empruntées sur simple demande au service documentation.

L'une est le résultat de notre concours photos «Architecture et paysages, regards sur la Moselle», et l'autre, «Moselle, terre d'histoire, terre d'avenir» retrace les transformations des paysages, villes, villages, sites emblématiques et bâtiments mosellans de la fin du XIX^e siècle à nos jours.

N'hésitez pas à nous contacter pour tous vos projets, nous sommes à votre disposition !

Arnaud SPET
Directeur du CAUE

SYNDICAT DES EAUX DU WINBORN

La succession de printemps chauds et secs a fait apparaître une carence de l'alimentation en eau de la mare principale de la carrière de Sainte-Fontaine (Saint-Avold).

Cette mare est également considérée comme le principal site de reproduction du Pélobate Brun (amphibien menacé d'extinction en France).

Le CAUE a donc étudié la possibilité de provoquer une sur-inondation de cet habitat aquatique afin d'assurer une reproduction optimale du Pélobate Brun. Un accès à l'eau est possible depuis le réseau de canalisation du Winborn.

Un point de piquage a donc été réalisé sur un regard situé à proximité de la mare, sur le chemin d'accès aux forages qui accueille la canalisation d'eau. La mise en eau a eu lieu vers fin mars lors de la fin d'hiver et se poursuivra jusqu'au 15 juillet.

L'injection d'eau ne sera pas continue mais réalisée selon les besoins, pour maintenir un volume d'eau suffisant pour le développement des larves d'amphibiens et ainsi contribuer à régénérer l'espèce.

Visite des élus avant le démarrage des travaux



Photo RL



Mare en voie d'assèchement

Opération subventionnée par la DREAL Grand-Est dans le cadre du Plan Régional d'Action Pélobate brun.

La Communauté d'Agglomération de Saint-Avold Synergie a donné son accord en tant que propriétaire du site de cette parcelle du Ban de Saint-Avold.



Pélobate brun, photo David Aupermann

Ouverture de la vanne



LE VAL DE GUÉBLANGE : RÉHABILITATION PATRIMONIALE D'UNE MAISON À PAN DE BOIS, DITE «MAISON DE LEO»

Sensibilisée par l'architecte historien François Guéringer, la commune souhaite préserver cette maison datant de 1738, dernier témoin d'une architecture à pans de bois du XVIII^{ème} siècle.



La Maison de Leo se dresse discrètement face à l'Albe, non loin de la forêt. Dix générations s'y sont succédé, dont le valeureux Leo Closset. C'est en effet là que cet ancien agent secret pour le compte des Forces Françaises Libres (FFL) a vécu et grandi, avant de tomber en Indochine. Il n'avait pas 32 ans.



À l'origine, cette maison était une maison de maître composée de trois travées d'habitation. La façade en rez-de-chaussée est essentiellement construite en maçonnerie de moellons, celles de l'étage et les cloisons intérieures sont construites

à pan de bois. En 1826, sous Charles X, la maison à pans de bois change de destination et devient une maison d'agriculteur. À la fin de XIX^{ème} siècle, une dernière travée a été rajoutée, sur le même principe de pan de bois et de maçonnerie.

Afin de pérenniser ce patrimoine, le CAUE, sollicité par la commune en 2019, a proposé des pistes d'intervention pour sa rénovation :

- **Les abords** : les défricher et supprimer les conifères présents sur l'usoir, non adaptés au caractère paysager des villages.
- **Les toitures** : reprendre la charpente de la partie habitation, refaire les éléments de zinguerie et reprendre le revêtement tuiles bieberschwanz.
- **Les façades** : réparer la maçonnerie des murs et pans de bois et réaliser un ravalement dans les règles de rénovation classique patrimoniale.
- **L'intérieur** : une rénovation générale doit être réalisée pour pérenniser la maison mais en ayant soin de préserver les traces de l'histoire de la maison (éviter ciment, revêtements PVC, polystyrène, résines...).



Outre des conseils en terme de rénovation, le CAUE de la Moselle a attiré l'attention de la commune sur le fait que ce projet de valorisation devait s'inscrire dans une démarche à long terme, afin que cette maison témoigne d'un patrimoine culturel et historique non seulement à l'échelle du village mais également de la région.

Des propositions ont été faites pour l'usage futur de cette demeure selon les thèmes suivants :

- **Architecture et patrimoine** : valoriser les techniques architecturales et constructives vernaculaires de ce patrimoine remarquable
- **Histoire** : valoriser l'histoire locale à travers les personnages ayant habité cette maison
- **Ecologie** : orienter la rénovation vers des techniques constructives anciennes, utiliser les ressources et savoir-faire locaux
- **Animation** : organiser des visites lors des journées du patrimoine, associer les scolaires, proposer des chantiers participatifs pour la rénovation ou l'entretien...

En juillet 2019, une convention a été signée entre la Fondation du Patrimoine et la commune afin de lancer une campagne de mécénat populaire visant à récolter des fonds pour la restauration. En janvier 2020, l'association «les Amis de la Maison de Leo» est créée.

À ce jour, après un impressionnant travail de débroussaillage et de nettoyage du site, la charpente et la toiture de la Maison de Leo ont été restaurées. L'édifice est désormais hors d'eau. Près de 93 000 euros ont été investis pour préserver ce magnifique trésor du patrimoine mosellan. La mairie du Val de Guéblange entend que la Maison de Leo «reste dans son jus» et souhaite en faire un lieu d'exposition de caractère et un espace de convivialité. Les anciens outils agricoles qui y ont été retrouvés pourraient d'ailleurs y être présentés au public.

Le **vendredi 17 septembre**, le CAUE de la Moselle organise une journée entièrement dédiée aux scolaires : **Les Enfants du Patrimoine**

La veille des Journées Européennes du Patrimoine, les enfants iront à la rencontre de leur patrimoine bâti et naturel : architecture, lecture de la ville, paysages, patrimoine industriel... au travers d'activités gratuites spécialement conçues pour eux !

Une nouvelle façon de découvrir des sites et édifices chargés d'histoire, hors les murs de l'école.

En 2020, et malgré la situation sanitaire, ce sont près de 2 600 élèves qui ont pu bénéficier de cette opération et découvrir des sites comme la citadelle de Rodemack, la Porte des Allemands à Metz, le château de la Grange à Manom, le moulin de Buding ou encore les Salines Royales à Dieuze, etc.

N'hésitez pas à relayer l'information auprès des écoles de votre commune, en leur rappelant que **ces visites sont gratuites** et que **le CAUE de la Moselle participe à la prise en charge des frais de transport des élèves**, à hauteur de 50 % dans la limite de 150 € par école.

Cette quatrième édition est parrainée par Stéphane Bern et le programme complet de cette manifestation est disponible sur le site internet : www.les-enfants-du-patrimoine.fr



Salines Royales à Dieuze



Citadelle de Rodemack, *crédit photo CCCE*



Randoland à Freyming-Merlebach



Maison Robert Schuman à Scy-Chazelles



U4 à Uckange

Avec le soutien du Département de la Moselle



Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Moselle

17 quai Wiltzer • 57 000 METZ • tél : 03 87 74 46 06
email : contact@caue57.com • www.caue57.com

Horaires d'ouverture au public : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 - 14h00 à 17h00